

Il est où le déficit ?

Déficit de l'État 2011
92 milliards

Déficit de la Sécurité Sociale
18 milliards

Déficit Public prévu pour 2011
110 milliards

Chaque année, le gouvernement se prive volontairement :

Niches fiscales : 66 milliards

Sur 145 milliards économiquement et socialement inutiles.

L'impôt sur les bénéfices des sociétés qui devraient être taxés à 33% est en réalité de l'ordre de 8% pour les sociétés cotées au CAC40 et de 22% pour la plupart des PME. Ces réductions en partie dues à des niches fiscales font perdre chaque année 66 milliards d'euros.

Fraude fiscale : 45 milliards

Perdus chaque année.

Impôt sur le revenu : 15 milliards

Perdus chaque année depuis 2000.

La diminution du taux maximum* de l'impôt sur le revenu passé de 65% à 41% a fait perdre de 2000 à 2007 15 milliards d'euros chaque année.

* un rappel nécessaire: le revenu imposable est coupé en tranches (5 tranches). Chaque tranche est imposée à un taux différent qui va de 0% à 41%. Jusqu'à 5 963 euros : 0% - de 5 964 euros à 11 896 euros : 5,50% - de 11 897 euros à 26 420 euros : 14,00% - de 26 421 euros à 70 830 euros : 30,00% - au-delà de 70 830 euros : 41,00%.

Ainsi un haut revenu qui s'étale sur l'ensemble des tranches n'est imposé à 41% que sur la part de revenu dépassant le seuil de la dernière tranche. En réalité le taux moyen d'imposition des hauts revenus est de 22%. Ainsi lorsque quelqu'un vous dit qu'il est taxé à 41% ne le croyez pas et ne le plaignez surtout pas ! Surtout lorsque l'on sait que près d'un quart de la population française déclare vivre avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté ! Oui, décidément un autre partage des richesses est possible et impératif ! A nous d'imposer d'autres choix.

Impôt sur la fortune : 2 milliards

Perdus depuis la dernière réforme

La taxation prévue des plus riches ne rapportera que quelques centaines de millions d'euros. 1,6% des contribuables déclarant plus de 8000 euros par mois détiennent 13% des revenus déclarés en France. Parmi eux, 10000 ne paient pas d'impôt sur le revenu.

Exonération patronale de charges sociales : 30 milliards

Perdus chaque année.

Recettes perdues

158 milliards

Soit non seulement de quoi combler le déficit mais aussi 48 milliards d'euros de plus pour les écoles, les hôpitaux, la culture...

Alors il est où le problème ?

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires